

Conseil d'école 2ème trimestre : 19 janvier 2016

Présents :

Enseignants : Mmes Sériot, Seppoloni, Piat et Grasset

ATSEM : Mmes Simon, Duffourd

Municipalité : Gwenaëlle Didier

Parents d'élèves : Mmes Paganon, Amaral, Nivoliez, Billet

DDEN : Mme Peyre

Excusées : Mmes Gailla, Brunier et M. Brumeau et Martin

Secrétaire de séance : Mme Sériot

1°) Point sur le PPMS et le plan vigipirate

Suite aux attentats du vendredi 13 novembre, le plan vigipirate a été mis en place à l'école de la Croisette pour suivre les directives du ministère de l'Education Nationale et ce, afin d'améliorer le niveau de sécurité de notre école.

L'accueil des enfants se fait donc à l'entrée de chaque bâtiment par une personne de l'équipe enseignante et les adultes accompagnants les enfants ne rentrent plus dans l'école. De plus, les horaires de l'école doivent être strictement respectés car le portail sera fermé à 8h38 et 13h38 : il y a eu de nombreux retards depuis le retour des vacances : jusqu'à 8h50 : nous rappelons qu'il est impératif de respecter les horaires de l'école, d'une part en raison du plan vigipirate mais également pour le fonctionnement correct de la classe. De même les horaires doivent être respectés pour les sorties : il n'est pas rare que chaque jour les derniers parents aient au moins 5 minutes de retard.

Pour la sortie des classes, le portail est ouvert 5 minutes avant afin de réguler le flux des parents comme cela est suggéré dans les directives du ministère. La sortie des enfants des classes du bâtiment du bas restent inchangée puisque les adultes ne rentraient pas dans l'école. Par contre, les enfants des classes de MS-GS du bâtiment du haut sortent par le portillon du parking en face de la classe de Mme Grasset. Une pièce d'identité pourra être demandée aux personnes ne fréquentant pas habituellement l'école.

Par ailleurs, les parents sont invités à stationner le moins de temps possible le long du bâtiment de l'école.

Bilan de cette organisation : Cette organisation semble convenir à l'ensemble des parents car certains ont demandé s'il était possible de reconduire ce mode de fonctionnement au-delà du plan vigipirate. Ce sera sûrement reconduit pour les classes du haut car cela solutionne le problème de circulation dans le couloir étroit et les enfants étant grands, ils sont autonomes. De même pour la classe de Mme Piat, car le hall d'accueil est petit. En ce qui concerne la classe des PS, cela sera plus souple et les parents pourront rentrer à nouveau car les enfants sont moins autonomes et l'agencement des locaux ne s'y prête pas. Si ce mode de sortie est maintenu l'an prochain, il faudra prévoir un portillon face à la classe de Mme Seppoloni ainsi qu'un panneau d'affichage entre les 2 classes.

Nous rappelons que les parents se doivent d'amener leur enfant jusqu'à l'adulte de chaque bâtiment et qu'il est totalement interdit de le laisser seul depuis le portail : ce pour des raisons de sécurité !!!

Par ailleurs, la sortie par l'extérieur des classes du haut permet également de fluidifier la sortie et s'avère très positif pour résoudre les problèmes de stationnement

Par contre, Il est tout de même dommage que les parents ne voient plus les enseignantes : à ce sujet, nous souhaitons rappeler qu'il est bien entendu que tout parent ayant des informations à communiquer ou souhaitant discuter avec la maîtresse peuvent rentrer.

Par ailleurs la circulaire n°2015-205 206 parue au Bo de l'éducation nationale stipulait que chaque établissement scolaire devait effectuer 2 exercices de sécurité avant les vacances de Noël :

Exercice de mise en sécurité : un exercice de mise en sécurité a eu lieu le jeudi 17 décembre : il a eu lieu en présence du policier municipal qui n'a pu suivre que les classes de GS pour vérifier le bon déroulement de l'exercice : il a permis de mettre en évidence certains problèmes liés à la configuration de la cour : en

raison de la taille de la cour plusieurs sifflets sont nécessaires ou une corne de brume. Par ailleurs, des classes ont omis de fermer les stores et se cacher sous les tables.

Exercice incendie : a eu lieu le 9/12 en présence des services techniques de La Rochette : il a été effectué correctement et n'a montré aucune anomalie. Les 3 exercices réglementaires auront lieu comme chaque année : les enfants sont habitués depuis des années à ces exercices et les rôles de chacun sont bien définis : reste que suite aux travaux d'extension du parking du haut et vu la configuration des locaux, les classes du haut se doivent de sortir sur le parking et non plus dans l'ancienne cour : il faudra donc ajouter un double des clés du portillon à la sortie de chaque classe.

PPMS : le Plan Particulier de mise en Sécurité a été actualisé pour tenir compte des risques liés aux intrusions extérieures. Il reste une « inconnue » au niveau des risques SEVESO : il a été demandé en mairie si nous étions encore en zone seveso depuis l'enterrement de la cuve ? Nous ne sommes plus en zone seveso : le plan devra donc être changé en tenant compte de cette modification mais cela ne change pas les consignes de confinement qui restent identiques en cas de nuage toxique. Le PPMS a donc été adopté par le conseil d'école

2°) Point sur les effectifs de la rentrée 2016

A ce jour, il y a 109 enfants dans l'école soit une moyenne de 27.25. Pour l'instant, les inscriptions en mairie n'ont pas commencé vu qu'elles débutent fin février.

Concernant les premiers chiffres envoyés à l'Inspection de la Savoie, nous annonçons 23 PS, 27 MS et 28 GS soit un total de 78 enfants avec une moyenne de 26 aux grillons . Concernant la Croisette, 28 PS, 34 MS et 38 GS pour un total de 100 enfants avec une moyenne de 25. Ce sont des premières répartitions entre nos 2 écoles des enfants nés en 2013. Par expérience, ce sont environ une vingtaine d'enfants supplémentaires à la rentrée de septembre.

3°) bilan des activités du 2^{ème} trimestre

- Courseton pour les GS : était prévu pour les GS-MS mais a été annulé en raison des événements du 13 novembre
- Cycle gym au gymnase : tous les mardis matins de la seconde période nous sommes allés au gymnase pour un cycle gym : nous remercions les parents qui nous ont accompagné et ont ainsi permis ce cycle d'avoir lieu : il a été compliqué de trouver des parents pour toute la matinée aussi nous envisageons de prévoir des créneaux par demi-matinée l'an prochain
- « Tsongo » le vendredi 20 novembre par la Cie François Perretti : spectacle africain : il a été transféré dans l'école car nous n'avions pas le droit d'aller à la salle polyvalente
- Visite du Père Noël : lundi 14 novembre
- Film offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël vendredi 18 décembre : « l'apprenti Père Noël »

4°) Activités et spectacles pour le troisième trimestre

- Sorties raquettes :
 - le jeudi 14 janvier pour la classe de Mme Piat
 - Le vendredi 12 février pour les classes de MS-GS
 - Mardi 2 février pour la classe de PS (report possible au 7/03 : en attente de la date définitive)
- Défilé de mardi gras : mercredi 10 février : nous défilerons au marché de La Rochette avec l'ensemble des écoles de La Rochette
- **Intervention de la compagnie « les mandingues associés » : danse et percussion (30 minutes chacun) : les vendredis 22 et 29/01 et les jeudis 4/02 et 11/02 en lien avec le projet Afrique**
- Concernant l'intervention de la compagnie Mots pour Maux dont nous avons parlé au premier conseil d'école, il a été décidé de l'annuler en raison du coût mais également parce que nous allons travailler sur la Chine et cette Cie propose surtout un spectacle sur le Japon.
- La mat s'éclate en mai : actuellement pour les classes du haut

- Cycle piscine : en raison des nouveaux rythmes : il sera peut-être plus difficile de trouver des créneaux l'après-midi pour les 3 écoles de La Rochette mais l'inscription aux agréments devra quand même se faire et l'an dernier cela n'a pas posé de problème
- Sortie de fin d'année : non définie à ce jour

5°) Bilan des travaux – sécurité – entretien- budget

- Travaux réalisés

- Suite au dernier conseil d'école : le bouton d'ouverture du portail a été déplacé pour éviter que les adultes passent le bras par-dessus pour ouvrir

- Travaux à effectuer

- tracé d'un parcours pour les vélos : en attente du tracé du parcours
- Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans
- Réfection des toilettes de la classe de Mme Piat : urgent car toilettes sans cesse bouchées sans écoulement
- Remettre des range-vélos devant l'entrée
- Agrandir le portail de l'entrée : cela n'est plus utile avec le nouveau mode de fonctionnement des entrées et des sorties
- Caillebotis sous les arbres : trop de terre
- Repeindre la classe de Mme Piat
- Agrandir le local à vélos ou installer un autre abri

- Budget

Les prévisions de budget devront être déposées en mairie d'ici mi février

Entretien

Problèmes de ménage et d'occupation de la BCD depuis la rentrée avec les nouveaux rythmes : une réunion aura lieu en mairie pour faire le point.

6°) Rappel RSST : registre Sécurité et santé au Travail

Ce registre a été mis en place l'an dernier

Il concerne tous les usagers de l'école enseignants, parents, élèves, Atsem.... Des fiches sont à la disposition de tous, dans la classe de la directrice, pour signaler toute situation dangereuse qui peut être traitée rapidement.

Ex : sécurité des installations électriques, hygiène des locaux, aspect immobilier, environnement extérieur, conditions et ambiance au travail Dans la mesure où cela peut être traité rapidement.

Les situations dangereuses qui perdurent seront notées par le personnel enseignant dans un autre registre : le DUER : document unique d'évaluation des risques.

7°) Questions diverses

- La visite médicale des GS devrait avoir lieu cette année mais n'est pas encore programmée.
- Problème d'utilisation de la BCD le matin en raison du ménage
- Remplacement des ATSEM : la mairie ne prévoit pas de remplacer l'absence d'une ATSEM si celle-ci n'est que d'une demi-journée : nous rappelons que dans ces cas, ce sera l'enseignement qui en pâtira et que cela peut poser des problèmes de sécurité pour les classes du bas qui sont isolées.
- Problème de pédiculose : depuis le début de l'année les classes du haut sont confrontées à de nombreux problèmes de « poux » : nous rappelons donc qu'il est important de vérifier régulièrement la tête de vos enfants et de suivre le protocole de traitement complet afin d'éviter cette propagation permanente. Il est également souhaitable de tenir les enseignantes informées si vous avez fait un traitement à votre enfant pour que nous puissions prévenir tous les parents. La médecine scolaire a été alertée et l'infirmière est venue à l'école : nous pourrons refaire appel à elle si cela ne se résout pas ou à l'inspecteur de circonscription.
- La vente des plateaux et des sacs isothermes et le marché de Noël organisés par les parents de l'association « les lutins de La croisette » ont bien fonctionné et permis un bon bénéfice : nous remercions les parents des Lutins ainsi que tous les bénévoles qui se sont investis.

Fin de séance : 20h

